

Nouvelles Instructions aux auteurs

Organe officiel de communication de la Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale, l'« Orthodontie Française » accueille volontiers tout auteur respectueux des recommandations qui suivent.

Le Journal a pour vocation d'accueillir les travaux des membres de la SFODF, des conférenciers ayant communiqué lors des congrès de la Société ou de tout travail soumis à l'approbation de son comité de rédaction, traitant de l'orthopédie dento-faciale ou de tout sujet en rapport avec cette discipline.

Le Journal accuse réception des articles sans toutefois s'engager dans le délai d'acceptation ou de refus de publication.

Leur conformité vérifiée, les articles sont soumis au comité de rédaction qui peut demander des modifications de forme et de fond. Ce comité a pouvoir de décision et se réserve le droit de soumettre les articles au comité scientifique lorsque cela lui paraît nécessaire.

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Une lettre signée par tous les auteurs les accompagnera, montrant qu'ils ont tous lu et sont tous en accord avec la version soumise à publication.

Soumission du manuscrit

Les auteurs doivent soumettre leur manuscrit **sur CD Rom**, sous la forme suivante : un exemplaire original de leur article, dans sa forme définitive, comprenant les illustrations dûment placées, un exemplaire du texte sans illustrations, comprenant les appels de figures dûment placés, et un fichier reprenant les figures seules correctement numérotées.

Les versions papiers de ces différents documents doivent être jointes à l'envoi du CD Rom.

L'ensemble du manuscrit (texte, figures, tableaux) sera adressé à la direction de rédaction du Journal (avec indication des logiciels utilisés) à :

S.F.O.D.F. – Direction de rédaction

10, rue Déodat de Séverac – 75017 Paris

Tél. 01 40 53 91 48 – Fax. 01 48 88 04 66

E-mail :edit.sfodf@wanadoo.fr

L'auteur qui soumet son article précisera toujours par lettre que son texte n'a pas été publié ailleurs, ni soumis simultanément à un autre journal (exception faite des présentations sous forme de résumé). Dans le cas contraire, il exposera au rédacteur toutes les soumissions antérieures et les rapports préliminaires pouvant être interprétés comme une publication antérieure ou une double publication du même travail ou d'un travail très voisin. Et il joindra leurs copies à l'article soumis pour faciliter la décision du rédacteur.

Quand un auteur reprend une figure, une photographie ou un tableau provenant d'une autre publication, il doit indiquer l'origine du document, après avoir obtenu le droit de reproduction auprès de l'éditeur et/ou de l'auteur concerné. **Il nous fournira copie de cet accord.** Les auteurs garderont une copie de tout ce qui est soumis.

Présentation du manuscrit

Les programmes et formats d'échange Macintosh et Compatibles IBM admissibles sont les suivants :

- textes : Word, Excel, RTF ;
- tableaux : Word, Excel ;
- illustrations : Illustrator, Photoshop, EPS, jpeg, TIFF ou PICT.

La totalité de l'article (sans illustrations) devra représenter **10 pages au maximum, en double interligne** (qui seront numérotées consécutivement) ou **20 000 signes**.

Il devra comprendre, dans l'ordre :

- Le titre de l'article, les noms complets des auteurs, les noms et adresses des départements et des institutions auxquels le travail est attribué, l'adresse de correspondance qui sera publiée, ainsi que l'adresse électronique de l'auteur à qui sera envoyé par mail le tiré à part. L'auteur principal précisera à cet endroit si ces travaux ont déjà fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion scientifique de la SFODF et, dans ce cas, en donnera les références.
- Un résumé (150 mots au maximum pour un résumé non structuré et 250 mots pour un résumé structuré), qui insistera sur les aspects nouveaux et importants de l'étude ou des observations, des mots clés (de 3 à 8 au maximum, séparés par des barres obliques) destinés à faciliter l'indexation de l'article, un abstract et des keywords correspondants.
L'utilisation des mots proposés par le Thesaurus Bibliodent pour les mots clés ou par la liste de l'Index Medicus : « Medical Subject Headings » (MeSH) pour les keywords est exigée.
- Le corps du texte lui-même, suivi des éventuels remerciements, de la bibliographie et de la liste des légendes des figures. L'article commencera idéalement par une introduction, qui sera numérotée en 1.
Les titres de chapitres sont numérotés selon la numérotation internationale (1. ; 1.1. ; 1.1.1. ; 1.2. etc.).

L'auteur s'engage, au risque de retarder l'édition de son article, à respecter avec diligence les consignes de la Commission d'édition et de la Commission de terminologie de la SFODF.

Illustrations

Le nombre des illustrations restera raisonnable : ne seront acceptées que celles nécessaires à la compréhension du texte.

L'impression en couleur des photographies suppose l'accord préalable du responsable de l'édition. Pour les photographies de personnes, les sujets ne doivent pas être identifiables ; joindre une autorisation écrite pour leur publication, sinon les yeux seront systématiquement masqués pour prévenir toute identification.

Toutes les illustrations doivent être appelées dans le texte, par une numérotation croissante au fur et à mesure de leur apparition.

On écrira figure 1 en chiffre arabe et en toutes lettres dans le texte, mais (Fig. 1,

avec « F » en majuscule et « ig » en minuscules, suivi d'un point) entre parenthèses. On écrira tableau 1 en chiffre arabe et en toutes lettres dans le texte, mais (Tab. 1, avec « T » en majuscule et « ab » en minuscules, suivi d'un point) entre parenthèses.

Aucune figure n'étant redessinée, elles doivent donc être suffisamment nettes pour permettre une reproduction directe. Les chiffres et les lettres inclus dans les figures, tableaux et schémas devront avoir une dimension suffisante pour être lisibles après une éventuelle réduction pour publication.

Les légendes mentionnées à l'intérieur des figures doivent être indiquées en langue française.

Liste bibliographique

La bibliographie ne doit comporter que les références des auteurs cités dans le texte. Une liste d'ouvrages à consulter, non numérotée ni indexée, peut toutefois être constituée et publiée en fin d'article.

1- Les références sont portées par **ordre alphabétique** dans la liste bibliographique et numérotées par des chiffres arabes placés entre crochets ([1] Beere, [2] Bierber, par exemple).

2- Les références des pages devront être indiquées en totalité (Ex. : 3721-3726).

3- Les références sont indexées dans le texte **par des chiffres arabes placés entre crochets** également (auteur [1], par exemple).

4- Tout auteur cité dans le texte figure obligatoirement dans la bibliographie et réciproquement.

5- Lorsqu'un auteur est cité en référence dans le texte avec plusieurs appels, les numéros « entre crochets » sont séparés par une virgule s'il s'agit de références non consécutives, d'un trait d'union dans le cas contraire (Ex. : [9-13] signifie 9, 10, 11, 12 et 13 alors que [9, 13] ne concerne que ces deux références).

6- La liste ne comportera que des travaux déjà publiés ou, à la rigueur, acceptés (sous presse).

7- Lister tous les auteurs. Si leur nombre est supérieur à six, citer les six premiers suivis de « *et al.* ».

8- La présentation des références respectera en partie la Convention de Vancouver. La ponctuation et les espaces figureront comme ils apparaissent dans chacun des exemples cités ci-dessous :

a) Article de périodique :

Nom de l'auteur (initiale en majuscule et reste en minuscule) – Initiale(s) du prénom en majuscules – Point (ou virgule entre chaque auteur si nécessaire) – Espace – Titre de l'article – Point – Espace – Nom de la publication (en abrégé selon le code international en vigueur) – Espace – Année – Point virgule – Numéro du volume – Double point – Première page – Tiret – Dernière page (pages indiquées en totalité) – Point (sans espace entre les chiffres).

Exemple : You CH, Chey KY, Menguy R. Electrogastrographic study of patients with unexplained nausea, bloating and vomiting. *Gastroenterol* 1980;79:311-314.

b) Thèse :

- de troisième cycle : Thèse Doct Sci Odontol
- d'état : Thèse Doct Etat
- doctorat d'université : Thèse Doct Univ

Nom de l'auteur (initiale en majuscule et reste en minuscule) – Initiale(s) du prénom en majuscules – Point (ou virgule entre chaque auteur si nécessaire) – Espace – Titre de la thèse – Point – Espace – Nom de la publication (selon la thèse, voir ci-dessus) – Point – Espace – Lieu – Double point – Espace – Université – Virgule – Espace – Année – Point.

Exemple : Dupond J. La bibliographie. Thèse Doct Sci Odontol. Paris: Univ R. Descartes, 1936.

c) Livre :

Nom de l'auteur (initiale en majuscule et reste en minuscule) – Initiale(s) du prénom en majuscules – Point (ou virgule entre chaque auteur si nécessaire) – Espace – Titre de l'ouvrage – Point – Espace – Ville de l'éditeur — Double point – Espace – Nom de l'éditeur – Virgule – Espace – Année – Virgule – Espace – Nombre total de pages du livre.

Exemple : Angle E. Treatment of malocclusion of the teeth. Philadelphia: Mfgr Co éd., 1907, 612 p.

d) Chapitre d'un livre :

Nom de l'auteur (initiale en majuscule et reste en minuscule) – Initiale(s) du prénom en majuscules – Point (ou virgule entre chaque auteur si nécessaire) – Espace – Titre du chapitre – Point – Espace – In – Double point – Espace – Nom de l'auteur – Point – Espace – Titre du livre – Virgule – Nom de l'éditeur – Virgule – Espace – Année – Double point – Première page – Tiret – Dernière page – Point (sans espace entre les chiffres).

Exemple : Solow B, Greve E. Craniocervical angulation and nasal respiratory resistance. In: McNamara JA, Ed. Nasorespiratory function and craniofacial growth. Monograph N° 9, Craniofacial Growth Series, Center for Human Growth and Development, Ann Arbor: Univ Michigan, 1979:26–54.

Épreuves et tirés à part

L'auteur correspondant recevra une épreuve de son article par e-mail au format PDF. Il devra retourner ses corrections suivant les instructions données par l'éditeur (aucune modification importante ne sera acceptée à ce stade de la publication).

Il recevra en outre un imprimé de cession de droit qu'il devra renvoyer par fax à l'éditeur dûment complété et signé, accompagné des copies des autorisations de reproductions éventuelles.

Pour chaque article, l'auteur correspondant recevra son article en format PDF uniquement. Un bon de commande pour l'achat de tirés à part papier sera joint aux épreuves à corriger. Il devra être renvoyé en même temps que celles-ci.